

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 07236
Numéro SIREN : 314 007 709
Nom ou dénomination : BANQUE CHABRIERES

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2020 sous le numéro de dépôt 36501



20200365012019

DATE DEPOT : 01/07/2020

N° DE DEPOT : 36501

N° GESTION : 1978B07236

N° SIREN : 314007709

DENOMINATION : BANQUE CHABRIERES

ADRESSE : 24 RUE AUGUSTE CHABRIERES 75015 PARIS

MILLESIME : 2019

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 26 MAI 2020

Extrait du Procès-Verbal

Proposition d'affectation du résultat votée par l'Assemblée Générale

DEUXIÈME RÉOLUTION

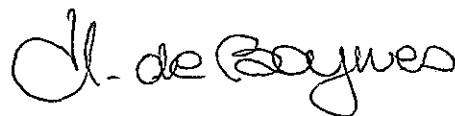
L'assemblée générale, sur la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 462 568,55 euros au compte Report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée générale :

✓ rappelle qu'il a été distribué, au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende distribué par action	Abattement de 40 % (total)	Pas d'abattement (total)
Exercice 2018	2 €	-	1 008 000 €
Exercice 2017	2 €	2 € (1 personne physique)	1 007 998 € (3 personnes morales)
Exercice 2016	2 €	10 € (5 personnes physiques)	1 007 990 € (3 personnes morales)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



Pour extrait certifié conforme à l'original
La Directrice Générale
Mme Hélène de BOYNES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BANQUE CHABRIERES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 0005 allée des mousquetaires 91070 bondoufle		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 1 4 0 0 7 7 0 9 0 0 0 7 9		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31/12/2019			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
		Frais de développement *	CX		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	4 340 314
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	138 162
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	0
		Constructions	AP	AQ	0
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	17 994 041
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG	95 349 772	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	117 822 288	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	6 329
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	7 447 851
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	92 480 718	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	50 305	
	TOTAL (III)	CJ	CK	99 985 203	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	217 807 491	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Comptes certifiés
Sincères et véritables
M. de Baynes

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		BANQUE CHABRIERES		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 080 000)			DA	10 080 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 008 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	30 358 963	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 462 570	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	2 439 772	
			DL	47 349 305		
			TOTAL (I)			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
				DO		
			TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0	
	Provisions pour charges			DQ	407 298	
				DR	407 298	
			TOTAL (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	462 800	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	145 087 352	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	989 100	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 456 718	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes				EA	2 663 218	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	106 571	
			EC	150 765 760		
			TOTAL (IV)			
Ecart de conversion passif*			ED			
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
			EE	198 522 363		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	150 765 760		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	22 683 343	FH		FI	22 683 343	
		FJ	22 683 343	FK		FL	22 683 343	
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	0	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 445	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	22 684 788	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	12 114 442	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	397 151	
	Salaires et traitements*					FY	2 451 944	
	Charges sociales (10)					FZ	921 537	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	742 947
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 355 318	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	18 983 340	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 701 448	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 764 813	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	2 677 038	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	6 441 852	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					QQ	2 107 299	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 179 861	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	5 287 160	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 154 692	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 856 140	

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	22 683 343	FH		FI	22 683 343
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	22 683 343	FK		FL	22 683 343	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	0	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 445	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	22 684 788
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	12 114 442	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	397 151	
	Salaires et traitements*					FY	2 451 944	
	Charges sociales (10)					FZ	921 537	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	742 947
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 355 318	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	18 983 340	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 701 448	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 764 813	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	2 677 038	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	6 441 852	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2 107 299	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 179 861	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	5 287 160	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 154 692	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 856 140	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	22 683 343	FH		FI	22 683 343
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	22 683 343	FK		FL	22 683 343	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	0	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 445	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	22 684 788
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	12 114 442	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	397 151	
	Salaires et traitements*					FY	2 451 944	
	Charges sociales (10)					FZ	921 537	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	742 947
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	2 355 318		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	18 983 340	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 701 448	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 764 813	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	2 677 038	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	6 441 852	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2 107 299	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 179 861	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	5 287 160	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 154 692	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 856 140	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise BANQUE CHABRIERES		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	346 163	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	18 262	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	65 260	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	429 685	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	47 806	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	47 806	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	381 880	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 775 451	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	29 556 324	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	26 093 756	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 462 569	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	0	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	47 806	429 685		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine
France

KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Banque Chabrières S.A.
24 rue Auguste Chabrières
75015 Paris

A l'assemblée générale de la société Banque Chabrières S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Banque Chabrières S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 31 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité des risques, de l'audit et du contrôle interne.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels sont les suivants :

- une mission de revue de la détermination du coefficient de taxation forfaitaire par le cabinet KPMG S.A. ;
- une mission de revue de la mise à jour du plan préventif de rétablissement, de revue de la mise à jour de votre déclaration d'appétence aux risques, de revue de la politique de gestion du risque de taux d'intérêt global dans le portefeuille bancaire et de revue du dispositif d'évaluation de l'adéquation de la liquidité par le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Point clé d'audit n°1 : Estimation des dépréciations au titre du risque de crédit sur les opérations avec la clientèle points de vente et adhérents du Groupement des Mousquetaires

Risque identifié

La Banque Chabrières comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques avérés de pertes résultant de l'incapacité de ses clients, points de vente et adhérents, à faire face à leurs engagements financiers.

Comme indiqué dans la note 2.2.2. de l'annexe aux comptes sociaux, la banque calcule des dépréciations sur base individuelle, sur la base d'estimation de flux de recouvrement, après prise en compte de la mise en jeu des garanties.

Nous avons considéré que les dépréciations sur les créances sur les points de vente et les adhérents, qui s'élèvent à 1,1 millions d'euros au 31 décembre 2019, constituaient un point clé de l'audit en raison de :

- l'importance relative de ces financements au bilan ;
- la part significative du jugement de la banque dans l'estimation des flux de recouvrement.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour le suivi du risque de crédit, l'appréciation du risque de non-recouvrement et la couverture des pertes de valeur par des dépréciations ;
- tester l'efficacité opérationnelle des contrôles clés identifiés relatifs à ces procédures ;
- apprécier le correct déclassement des encours et leur correcte dépréciation en fonction de l'antériorité des échéances impayées ou de l'état de la procédure judiciaire des points de vente ;

- tester, au moyen de sondages, l'adéquation des dépréciations comptabilisées eu égard aux prévisions de flux de trésorerie futurs estimés par la banque ;
- examiner le caractère approprié des informations données dans la note 2.2.2. de l'annexe

Point clé d'audit n°2 : Estimation des dépréciations liées au risque de crédit sur les opérations avec la clientèle au titre des crédits à la consommation

Risque identifié

Comme détaillé dans la note 2.2.2 de l'annexe aux comptes annuels, les créances présentant un risque avéré de crédit font l'objet d'une dépréciation dont le montant est évalué à l'aide d'un modèle statistique qui, à partir de données historiques de recouvrement sur des portefeuilles de créances homogènes comparables à ceux de la banque, détermine les flux futurs attendus de ces créances.

Nous avons considéré que l'évaluation des dépréciations sur créances douteuses de la clientèle de détail, qui s'élèvent à 1,5 millions d'euros au 31 décembre 2019, constituait un point clé de l'audit en raison du recours au modèle statistique précité. En effet, la pertinence de l'évaluation des dépréciations dépend de la méthodologie appliquée, de son adéquation avec les normes comptables applicables en France et de la qualité des données historiques utilisées.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à apprécier l'adéquation du modèle mis en œuvre avec les normes comptables applicables telles qu'adoptées en France et à apprécier la qualité des données utilisées pour déterminer les dépréciations des créances douteuses sur la clientèle de détail. Nous avons :

Au niveau du partenaire :

- pris connaissance de la méthodologie mise en œuvre pour déterminer le montant des dépréciations ;
- pris connaissance des procédures de contrôle interne afférent au processus de déclassement et de calcul des dépréciations de ces créances ;
- testé par sondage la qualité des données historiques utilisées dans le modèle ;
- testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs réalisés pour déterminer les dépréciations ;
- testé par sondage la classification des encours ;
- analysé la cohérence des taux de dépréciation issus des modèles et vérifié leur correcte application dans les comptes au 31 décembre 2019.

Au niveau de l'entité :

- vérifié le rapprochement entre la provision calculée et la provision comptabilisée ;
- vérifié l'information financière fournie dans les notes annexes aux comptes annuels au titre de la dépréciation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 31 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Banque Chabrières S.A. à la date de création de la société en 1978 pour le cabinet KPMG S.A. (mandat Salustro Reydel initialement) et par votre assemblée générale du 31 décembre 2007 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2019, le cabinet KPMG S.A. était dans la 42ème année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la 13ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité des risques, de l'audit et du contrôle interne de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité des risques, de l'audit et du contrôle interne

Nous remettons au comité des risques, de l'audit et du contrôle interne un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité des risques, de l'audit et du contrôle interne figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité des risques, de l'audit et du contrôle interne la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité des risques, de l'audit et du contrôle interne des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



2020.05.

06

17:26:47

+02'00'

Nicolas Wilfart

KPMG S.A.



Signature
numérique de
Ulrich Sarfati
Date : 2020.05.06
22:18:35 +02'00'

Ulrich Sarfati

BANQUE CHABRIERES SA

BILAN SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2019

(en milliers d'Euros)

Postes	ACTIF	Notes	2019	2018
1	Caisse, banques centrales, C.C.P.		11 930	10 911
2	Effets Publics & valeurs assimilées			
3	Créances sur les établissements de crédit	1	79 284	78 031
4	Opérations avec la clientèle	2	92 688	90 255
5	Obligations & autres titres à revenu fixe	3	0	
6	Actions & autres titres à revenu variable			
7	Participations & autres titres détenus à long terme			
8	Parts dans les entreprises liées	4	0	
9	Crédit bail et location avec option achat	5	3 942	3 608
10	Location simple			
11	Immobilisations incorporelles	6	945	235
12	Immobilisations corporelles	7	960	1 234
13	Capital souscrit non versé			
14	Actions propres			
15	Autres actifs	8	4 271	2 267
16	Comptes de régularisation	9	4 502	6 697
	TOTAL ACTIF		198 522	193 238

BANQUE CHABRIERES SA

BILAN SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2019

(en milliers d'Euros)

Postes	PASSIF	Notes	2019	2018
1	Banques centrales, C.C.P.		0	0
2	Dettes envers les établissements de crédit	10	65	1
3	Opérations avec la clientèle	11	145 087	142 321
4	Dettes représentées par un titre	12	0	0
5	Autres passifs	13	2 397	1 747
6	Comptes de régularisation	14	3 216	3 847
7	Provisions pour risques & charges	15	407	426
8	Dettes subordonnées		0	0
9	Fonds pour risques bancaires généraux		2 439	2 439
10	Capitaux propres	16	44 910	42 456
11	Capital souscrit		10 080	10 080
12	Primes d'émission		0	0
13	Réserves		1 008	1 008
14	Ecart de réévaluation		0	0
15	Provisions réglementées		1	1
16	Report à nouveau (+/-)		30 359	25 853
17	Résultat de l'exercice (+/-)		3 463	5 514
18	Résultat en instance d'affectation		0	0
	TOTAL PASSIF		198 522	193 248

HORS BILAN SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2019

	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNES		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	46 875	61 989
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	60	198
ENGAGEMENTS SUR ETS DE CREDIT		
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
ENGAGEMENTS RECUS		
ENGAGEMENT DE FINANCEMENT		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	94 230	94 306
ENGAGEMENTS SUR TITRES		
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS.	53 758	49 412

BANQUE CHABRIERES

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

1. CADRE GENERAL

1.1 La Banque Chabrières

La Banque Chabrières est la filiale bancaire du Groupement des Mousquetaires.

Elle est détenue à 99% par I.T.M. ENTREPRISES et à hauteur des 1% restant par la Société Civile des Mousquetaires.

Elle détermine sa stratégie et sa politique de développement en intégrant les attentes du Groupement et intervient aujourd'hui sur trois marchés clients distincts : les Adhérents Mousquetaires, les Sociétés Mousquetaires et la clientèle des Points de Vente du Groupement.

1.2 Evènements significatifs

I.T.M. Entreprises a acquis le 26 juin 2019 la participation minoritaire de 25% détenue par Crédit Agricole SA dans le capital de la Banque Chabrières pour devenir actionnaire majoritaire à 99%, les 1% restant étant détenus par la Société Civile Les Mousquetaires.

La sortie de Crédit Agricole SA du capital de la Banque Chabrières, n'a entraîné aucune conséquence opérationnelle ou financière dans le fonctionnement et les activités de cette dernière. Les prestations fournies par les entités du Groupe Crédit Agricole SA à la Banque Chabrières sont maintenues dans les mêmes conditions que celles existantes à ce jour.

Liste des actionnaires au 26 juin 2019 :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	Taux Détenion %
SOCIETE CIVILE DES MOUSQUETAIRES 24 rue Auguste Chabrières 75015 PARIS	5.040	1%
ITM ENTREPRISES 24 rue Auguste Chabrières 75015 PARIS	498.960	99%
TOTAL	504.000	100%

En 2019, la Banque a poursuivi sa stratégie de développement et gestion de la monétique et des moyens de paiement actuellement au cœur de toute l'activité bancaire.

La Banque Chabrières s'inscrit dans une dynamique d'innovations constantes pour faire preuve de d'attractivité au regard de la concurrence, à la fois par la qualité des services offerts mais aussi la gamme de produits offerts.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Méthode de présentation appliquée

Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de la Banque Chabrières sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions applicables aux banques, telles que définies par le règlement du Comité de la Réglementation Bancaire n° 91-01 du 16 janvier 1991 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des établissements de crédit, ainsi que les règlements CRC 2002-03 du 12 décembre 2002 modifié par les règlements CRC 2005-03 du 3 novembre 2005 du CRC 2007-06 du 14 décembre 2007 et du règlement ANC 2010-08 du 7 octobre 2010, modifié par le règlement de l'ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

2.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.2.1 Opérations en devises

La Banque n'opère aucune opération en devises.

2.2.2 Opérations avec les établissements de crédit et créances sur la clientèle

Les créances sur les établissements de crédit comprennent l'ensemble des créances détenues au titre d'opérations bancaires à l'exception de celles matérialisées par un titre.

Les crédits à la clientèle enregistrent les opérations effectuées avec les agents économiques autres que les établissements de crédit, que ce soit sous la forme de crédits ou de comptes ordinaires.

Les créances sur la clientèle comprennent des ouvertures de crédits permanents, des crédits de trésorerie, des crédits d'équipements à court, moyen et long terme et autres crédits à la clientèle, les comptes débiteurs de la clientèle ainsi que les créances rattachées, incluant notamment les intérêts courus non échus sur l'ensemble de ces créances.

Les accords crédits consentis mais non versés sont enregistrés au hors bilan au poste *engagement de financement*, ainsi que les lignes de découvert accordées mais non utilisées.

Les créances sur la clientèle dont le recouvrement est devenu incertain, font l'objet d'une dépréciation destinée à couvrir la perte probable qui en résultera pour la Banque. Les dépréciations affectées à des risques spécifiques sont portées en déduction des actifs correspondants.

a) Créances et dépréciations sur les opérations de la SEP CHABRIERES SOFINCO (CACF) – pour les Crédits Renouvelables

Créances douteuses pour les Crédits Renouvelables

La Banque se conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-07 (articles 2211-1 à 2251-13) relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant de l'Arrêté du 3 novembre 2014.

Conformément à la réglementation, les créances sont enregistrées en créances douteuses au-delà de la troisième échéance impayée (retard supérieur à 90 jours).

Les dossiers de surendettement sont déclassés en créances douteuses dès la survenance d'un premier impayé.

L'identification des créances douteuses est faite conformément au règlement ANC 2014-07 (articles 2211-1 à 2251-13).

Les créances douteuses sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque probable ou certain de non recouvrement total ou partiel, des créances impayées de plus de 3 mois, ou encore présentant un caractère contentieux.

L'encours douteux se décompose en :

- créances douteuses ;
- créances douteuses compromises (ce sont principalement les créances déchues du terme ou en cours de déchéance).

Avant la déchéance du terme, les créances douteuses sont comptabilisées pour un montant égal à la somme de l'échu impayé et de l'à échoir en capital.

Après la déchéance du terme, les créances douteuses sont comptabilisées pour le montant en principal réclamé aux clients. Les intérêts de retard et indemnités légales ne sont enregistrés que lors de leur encaissement.

L'application du règlement ANC 2014-07 (articles 2211-1 à 2251-13) relatif au traitement comptable du risque de crédit conduit à constater la contagion et à traiter distinctement les créances restructurées.

La contagion consiste à étendre à toutes les créances d'un client le statut de douteux dès lors que l'une au moins de ses créances est douteuse.

Créance restructurée pour les Crédits Renouvelables

Les créances restructurées au sens du règlement ANC 2014-07, sont des créances douteuses qui font l'objet d'une modification des caractéristiques initiales (durée, taux d'intérêt) des contrats afin de permettre aux contreparties de rembourser les encours dus.

Les créances restructurées sont pour l'essentiel des créances issues du surendettement ; elles sont réparties en restructurations ordinaires et en moratoires (restructurations commençant par un délai sans paiement) et pour chacune de ces catégories :

- restructurations ordinaires : qualification en douteux non compromis des créances à partir d'un impayé et en douteux compromis des créances à partir du 4ème impayé ; les créances sur lesquelles aucun impayé n'est constaté sont classées en encours sains.
- moratoires : qualification en douteux compromis des créances ayant un délai de report supérieur à deux ans ou, si le délai est inférieur à deux ans, en l'absence d'un plan de remboursement prédéterminé.

Dépréciation pour les Crédits Renouvelables

Conformément au règlement ANC 2014-07 (article 2231-1 et suivants), une dépréciation pour risque avéré est constituée : elle résulte de la détermination statistique des pertes engendrées par les créances douteuses compromises et non compromises (y compris la contagion) figurant au bilan. Elle est calculée depuis le 1er janvier 2005 en valeur actualisée au taux d'origine du contrat ou au dernier taux en vigueur en cas de taux révisable, conformément à l'article 13 dudit règlement.

L'ensemble des dépréciations vient en déduction des encours douteux non compromis ou douteux compromis inscrits à l'actif. Les intérêts et accessoires échus impayés des encours douteux avant déchéance du terme sont dépréciés à 100 % (hors contagion).

Sont intégrés dans le produit net bancaire, en intérêts et produits assimilés les reprises de dépréciation des créances douteuses compromises et non compromises liées au passage du temps. Les dotations aux dépréciations sont comptabilisées en coût du risque.

Décote pour les Crédits Renouvelables

En application de l'article 2231-3 du règlement ANC 2014-07, une décote relative aux créances restructurées à des conditions hors marché est constituée. Elle concerne pour l'essentiel des créances issues du surendettement.

Conformément à l'ANC 2014-07 (articles 2211-1 à 2251-13) le montant de la décote est égal à l'écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration. Le taux d'actualisation retenu est le taux d'intérêt effectif d'origine pour les prêts à taux fixe ou le dernier taux effectif avant la date de restructuration déterminé selon les termes contractuels pour les prêts à taux variable.

La décote représente le manque à gagner actualisé entre le nouveau taux de la créance et le taux initial du contrat.

Elle est enregistrée en coût du risque au moment de sa constitution puis, est reprise dans le produit net bancaire en intérêts et produits assimilés sur la durée de vie du crédit.

Au bilan, elle est inscrite en minoration des encours.

Intérêts de retard

Conformément à l'article 2221-9 du ANC 2014-07, il n'est plus constaté d'intérêts dès lors que la créance est déclassée en douteux compromis

b) Créances et dépréciations sur les opérations de Crédits clientèle (hors Crédits Renouvelables)

Créances douteuses Crédits clientèle (hors Crédits Renouvelables)

Conformément au règlement ANC 2014-07 (articles 2211-1 à 2251-13), les créances, même assorties de garanties sont enregistrées en encours douteux dès qu'elles sont porteuses d'un risque de crédit avéré en raison d'une perte probable suite à :

- un ou plusieurs impayés depuis plus de trois mois ;
- un risque de non recouvrement dû à une situation financière dégradée ;
- l'existence de procédures contentieuses de toutes sortes.

Lorsqu'aucun règlement n'est intervenu au cours des 15 mois précédents, les créances sont déclassées des encours non compromis en encours litigieux.

Ce déclassement peut également être effectué si une information sur la solvabilité de la contrepartie est parvenue à la banque, ou à la demande du comité des risques

Lorsque les conditions de solvabilité d'une contrepartie sont telles et qu'aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, les encours concernés sont spécifiquement déclassés en encours douteux compromis. Les dossiers faisant l'objet d'une procédure judiciaire sont notamment déclassés dans cette catégorie.

Dans le cas des créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Dépréciation des créances douteuses

Les échéances impayées de plus de 3 mois sont provisionnées à 100%. Le niveau des dépréciations sur la partie non échue des créances douteuses est déterminé de façon individuelle sur chaque engagement en fonction du risque de crédit propre à chaque débiteur et des garanties obtenues.

Sauf information spécifique, une dépréciation complémentaire non déductible fiscalement est comptabilisée à hauteur de 50% du capital restant lorsqu'aucun règlement n'est intervenu sur les 6

demier mois et sur 100% du capital restant dans le cas où aucun règlement n'a été constaté depuis plus de 18 mois.

Cette dépréciation complémentaire, fiscalement non déductible, s'élève à **10 411,66 €**, une reprise de **123 343,22 €** a été effectuée en 2019.

Les créances douteuses faisant l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire sont déchués de leurs termes et sont provisionnées à 100%, capital et intérêt.

Les créances faisant l'objet de redressement judiciaire ou de sauvegarde de justice sont provisionnées à 50% du capital restant dû, les échéances échues et non réglées sont provisionnées à 100%.

Passage en perte

Un passage en perte est effectué lorsque :

- pour les personnes morales : une société a été mise en liquidation, que la Banque a reçu un certificat d'irrecouvrable de la part du liquidateur, et que les cautions s'avèrent insolubles ;
- pour les personnes physiques, l'ensemble des recours possibles ont été effectués et que la situation du client est telle que la créance est irrécouvrable.

2.2.3 Titres

La Banque Chabrières ne détient pas de portefeuille titres.

2.2.4 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont des actifs corporels qui sont détenus soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives. Ces actifs sont utilisés sur plus d'une période.

Les immobilisations sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique.

Conformément au règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes comptables,

- les immobilisations sont inscrites pour leur coût d'acquisition ;
- les immobilisations sont amorties par composant sur leur durée fiscale, selon le mode linéaire ;
- pour les immobilisations incorporelles, un amortissement économique est effectué la Banque n'effectuant plus d'amortissement dérogatoire.

2.2.5 Intérêts et assimilés – Commissions

Les intérêts et agios générés par les activités de dépôt, de crédit et de trésorerie sont comptabilisés au compte de résultat *pro rata temporis*.

Les commissions sont enregistrées selon la nature de la prestation :

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement de la prestation ;
- commissions rémunérant une prestation continue avec plusieurs échéances successives échelonnées : enregistrement au fur et à mesure de l'exécution de la prestation.

Les commissions sont constituées des opérations traitées pour le compte de la clientèle notamment les flux, monétiques et moyens de paiement.

Les commissions et produits assimilés sur opérations bancaires avec la clientèle sont enregistrés en résultat dès qu'ils sont dus. Les indemnités de résiliation et de retard sont enregistrées dès qu'elles sont acquises.

2.2.6 Charges d'exploitation

Pour l'exercice 2019, celles-ci se répartissent comme suit :

- Frais de personnel (incluant les charges sociales et les cotisations retraite et taxes sur salaires) : **3 636 803 €**
- Charges générales d'exploitation : **5 649 304 €**

2.2.7 Coût du risque

Le coût du risque enregistre les coûts inhérents aux risques de crédit. Le poste intègre notamment :

- ✓ les dotations et reprises de provisions ;
- ✓ les pertes et abandons de créances ;
- ✓ les récupérations sur créances amorties ;
- ✓ la décote.

Les pertes sur créances douteuses sont comptabilisées après la constatation de l'irrecouvrabilité par le service en charge du contentieux.

Les abandons sont comptabilisés suite à la prescription issue des commissions de surendettement.

2.2.8 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Ces éléments proviennent des activités dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la Banque Chabrières, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement. La comptabilisation de ces éléments exceptionnels fait l'objet d'une appréciation par la Direction Générale.

2.2.9 Méthode de calcul du résultat par action

Conformément aux statuts de la Banque, le montant des actions est arrêté sur décision du Conseil d'Administration.

NATURE DES INDICATIONS	2018	2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE		
Capital social	10 080 000	10 080 000
Nombre des actions ordinaires existantes	504 000	504 000
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE		
Résultat après impôts	5 513 637	3 462 569
Résultat distribué	1 008 000	-
RESULTAT PAR ACTION		
Résultat après impôts, participation de salariés et dotations aux amortissements et provisions	10,94	6,87
Dividendes net attribué à chaque action	2,00	-

2.3 Identité des sociétés consolidantes

Les comptes de la Banque Chabrières sont consolidés par intégration globale dans les comptes d'I.T.M. ENTREPRISES SA. 24 Rue Auguste Chabrières 75015 PARIS - N° identification : 722 064 102.

2.4 Situation fiscale

Au 31 décembre 2019, le bénéfice net après impôts s'élève à **3 462 568,55 €** ;
L'impôt sur les sociétés, calculé au taux de 31%, s'établit à **1 603 107,309€**, la part à 28% s'élève à **140 000 €**.

La contribution sociale de 3,33 % assise sur l'impôt sur les sociétés s'élève à **32 343,54 €**.

Ainsi, le montant total de l'impôt enregistré dans les comptes est de **1 775 450,86 €**.

2.5 Provisions réglementées

En 2019, il n'a pas été constitué de dotation aux amortissements dérogatoires.

2.6 Fonds pour risques bancaires généraux

Dans le cadre de l'ordonnance 2014-15 du 20 février 2014 de l'Autorité des Normes Comptables, la Banque a constitué par voie de provisions, sur la période 1992 à 1997, un fonds pour risques bancaires généraux de **2.439.184,28 €**.

Ce fonds, inscrit distinctement dans les capitaux propres de la Banque, est destiné à couvrir les risques inhérents à l'activité bancaire, et n'est pas affecté à des risques spécifiques déterminés à la clôture de cet exercice. Ceux-ci sont couverts par des dépréciations spécifiques ou par des provisions pour risques affectés.

2.7 Engagements de Hors Bilan

- a- Afin de lui permettre de respecter les ratios prudentiels définis par la loi n°84-46 du 24 janvier 1984 et le CRR 575/2013 du parlement Européen relatif au contrôle des grands risques, la Banque Chabrières a obtenu d'un pool de banques regroupant CREDIT AGRICOLE CIB, SOCIETE GENERALE et NATIXIS, la signature d'une garantie d'un montant global de 78 millions d'€, amortissable sur une durée de 6 ans (échéance 1^{er} juillet 2021). Cette garantie couvre les créances de toutes natures de la Banque Chabrières sur les personnes constituant le Groupement des Mousquetaires au regard de la Commission Bancaire : Mousquetaires, Points de Vente aux enseignes du Groupement et filiales directes et indirectes d'I.T.M. ENTREPRISES.
- b- De même, la Société I.T.M. ENTREPRISES a affecté un nantissement d'espèces au profit de la Banque Chabrières en garantie de ses créances de toutes natures sur les personnes constituant le Groupement des Mousquetaires. Le montant des dépôts ainsi nantis pour une période initiale de 8 ans est de **16.000.000.00 €** au 25 mars 2013 (échéance 25 mars 2021).
- c- Opérations sur instruments financiers à terme : des opérations de couverture des risques de taux d'intérêt ont été conclues avec divers établissements de crédit dans le cadre de la convention AFB relative aux opérations sur les marchés à terme. Ces opérations sont du type "macro-couverture" et prennent la forme de CAPS et COLLARS. L'encours de ces opérations au 31 décembre 2019 s'élève à **53 758 432,32 €**.

La valeur de marché de ces positions est de **155 316,34 €**.

En application des stratégies sur les activités de crédit exposées dans le rapport de gestion, les principes comptables appliqués sont les suivants :

- **Garanties reçues des établissements de crédit** : enregistrement pour leur valeur nominale par établissement garant.
- **Nantissements de dépôt** : Enregistrement pour la valeur nominale des dépôts inscrits dans les comptes créditeurs de la clientèle.
- **Contrats d'échange de taux d'intérêt** : Ces opérations sont enregistrées en hors-bilan pour le notionnel des contrats. Les primes payées sont étalées sur la durée du contrat, et les intérêts courus

à recevoir et à payer sont comptabilisés à chaque arrêté, pour les contrats non échus. En application de l'ANC 21014-07 art. 2521-1 à 2529-1, les intérêts courus sont enregistrés pour leur montant net tant au compte de résultat qu'en comptes de régularisation.

L'effet sur les comptes de régularisation des opérations en cours au 31 décembre 2019 est détaillé en notes 9 et 14. De plus, et selon l'ANC 2014-07, figure en note 24 la nature et le volume des instruments financiers concernés, ainsi que leur valeur de marché déterminée selon la méthode du coût de remplacement.

Les contreparties sont des établissements de crédit faisant l'objet d'une notation par les agences internationales de notation. Le risque de contrepartie est apprécié conformément aux dispositions du règlement 575/2013 du parlement européen et aux exigences du Conseil d'Administration de la Banque

3. AUTRES INFORMATIONS

3.1 Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels font apparaître un bénéfice de 3 462 568,55€.

Il a été décidé de l'affecter comme suit :

A titre de dividendes : 0 €, soit pas de distribution de dividendes au titre de 2019

Au compte de report au nouveau : 3 462 568,55€

Conformément aux dispositions de l'art.243 bis du Code Général des Impôts, le Conseil d'Administration précise qu'en cas de versement de dividendes, ce n'est pas éligible à l'abattement de 40 % en totalité.

Historique des résultats distribués

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
DIVIDENDES	1 008 000 €	1 008 000 €	0 €

3.2 Réserve Latente

CREDIT-BAIL en K€	2018	2019
ENCOURS FINANCIERS	4 645	4 608
ENCOURS SOCIAL	3 608	3 931
RESERVE LATENTE BRUTE	1 037	677

3.3 Données Ressources Humaines

3.3.1 Effectif par catégorie socio-professionnelle au 31 décembre 2019

Selon (Article 1124-55 ANC ; Code de Commerce D.123-300 ; Règlement 2016-07).

EFFECTIF CONTRACTUEL AU :	31/12/2018	31/12/2019
TECHNICIENS	19	17
Hommes	3	4
Femmes	16	13
CADRES	25	25
Hommes	10	10
Femmes	15	15
TOTAL	44	42

3.3.2 Provisions pour retraite

En France, les pensions et retraites du personnel sont prises en charge par des organismes interprofessionnels fonctionnant par répartition auxquels sont versées des cotisations. Celles-ci sont prises en charge dans l'exercice de leur appel.

La Banque n'a pas d'engagement au titre de personnels en préretraite.

Les droits futurs relatifs aux indemnités de départ en retraite, au droit à la médaille du travail ainsi qu'au régime de retraites complémentaires, sont évalués selon une méthode actuarielle prenant en compte les règles de la Convention collective, les taux de mortalité et le taux de rotation des effectifs. Les engagements correspondants ont fait l'objet d'une provision complémentaire de **46 092 €**.

3.3.3 Formations

Au cours de l'exercice 2019, 47 collaborateurs ont bénéficié d'actions de formations pour un total de 428 heures de formation.

3.4 Commissaires aux Comptes

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes en 2019 au titre du contrôle légal des comptes de la Banque Chabrières se sont chiffrés à **97 400,00 €**.

3.5 Rémunération des membres des organes de direction et d'administration

Les membres des organes de direction et d'administration ne bénéficient d'aucune rémunération autre que celle prévue dans le cadre de leur contrat de travail.

3.6 Crédits et avances consentis aux membres des organes d'administration et de direction

Néant

3.7 Evénement post-clôture

Début 2020, une épidémie due au coronavirus a été détectée dans la Province de Wuhan en Chine. Très vite, cette épidémie a pris une ampleur mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, le mercredi 11 mars 2020, que l'épidémie due au coronavirus (Covid-19) était désormais considérée comme une pandémie.

Si cette crise est avant tout une crise sanitaire impliquant la gestion des personnes contaminées pour limiter les pertes humaines avec une période de confinement imposée aux citoyens ; c'est également une crise qui touche l'ensemble des secteurs avec d'importants impacts sur la sphère financière et donc sur les Banques.

Le secteur bancaire est en première ligne face aux risques que l'épidémie du Covid-19 fait peser notamment sur l'économie européenne.

Ainsi, la Banque centrale européenne (BCE) lors d'un communiqué de presse le 12 mars 2020 a indiqué décider d'un allègement temporaire des exigences de fonds propres et des contraintes opérationnelles en réaction au coronavirus.

Ces mesures annoncées par la BCE visent à garantir que les banques qu'elle supervise directement puissent continuer à remplir leur rôle dans le financement de l'économie réelle, les effets économiques du coronavirus devenant évidents.

Les banques doivent être en mesure de financer les ménages et les entreprises confrontées à des difficultés temporaires.

Dans ce contexte, la Banque Chabrières a annoncé assurer la continuité de ses services aux Adhérents et aux Points de Vente durant la période de confinement. La Banque a également affirmé son soutien aux Points de Vente qui se trouveraient en difficulté, plus particulièrement pour les enseignes Equipement de la Maison (Bricomarché, Bricorama et Brico cash) et Automobile (Roady, Rapid pare-brise et American Car Wash).

D'un point de vue réglementaire, les ratios prudentiels sont solides. La Banque dispose d'une marge de sécurité lui permettant de résister et poursuivre son activité. Seule l'exposition des Grands Risques amènera à un éventuel ajustement mais à ce jour, le niveau du ratio ne nécessite pas d'intervention.

En ce début de crise, la Banque Chabrières, banque du Groupement des Mousquetaires, n'enregistre pas de baisse d'activité mais plutôt une restructuration au sein de ses activités.

A ce jour l'estimation de l'impact de cette situation n'est pas possible.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2019
 (en milliers d'euros)

NOTE 1

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (actif, poste3)	2019		2018	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires débiteurs	79 284		78 031	
Valeurs en pension	0			
Prêts de durée inférieure à 3 mois		0		
Prêts de 3 mois à 1 an		0		
Créances rattachées	0			
TOTAL	79 284	0	78 031	0

NOTE 2

OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (Actif, poste 4)	2019				2018
	Brut	Créances Douteuses	Dépréciations	Net	Net
Comptes ordinaires débiteurs	8 363	1 198	98	9 463	8 789
Autres Concours à la Clientèle	10 132			10 132	10 140
* Crédits	71 966	3 756	2 629	73 093	70 854
- dont crédits sains	71 231			71 231	67 565
- crédits restructurés	735	664	448	951	1 192
- douteux non compromis		1 270	777	493	1 394
- douteux compromis		1 777	1 405	372	701
- douteux litigieux		45	0	45	1
* Valeurs non imputées	0			0	471
TOTAL	90 461	4 954	2 727	92 688	90 254

La décote sur prêts restructurés est directement déduite des encours bruts

Au titre de l'exercice 2019, le montant des reprises s'élève à 102K€, comptabilisés en produits d'intérêts, tandis que les dotations, classées en coût du risque, s'élèvent à 73K€, portant le montant de la décote à 208 K€ au 31 décembre 2019

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2019
 (en milliers d'euros)

NOTE 3

Obligations & autres titres à revenu fixe (Actif, poste 5)	2019		2018	
	cotés	non cotés	cotés	non cotés
Transaction				
Placement(Certificat de Dépôts négociable)		0		0
Investissement				
TOTAL	0	0	0	0

NOTE 4

PARTICIPATIONS (Actif, poste 8)	Pourcentages		Capitaux Propres	Résultat Dernier Exercice	Valeur Nette Comptable
	Contrôle	Intérêt			
	0.00%	0.00%	0	0	0

PARTICIPATIONS	2019			2018		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Actif						
Compte à vue	0		0	0		0
Prêts	0		0	0		0
Autres opérations	0		0	0		0
Titres de participation	0	0	0	0	0	0
Passif						
compte à vue	0		0	0		0
Hors bilan						
Engagements de financement	0		0	0		0
Engagements sur instruments financiers	0		0	0		0
C.EXPLOIT						
Charges Financières			0			0
Produits Financiers	0		0	0		0

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2019
(en milliers d'euros)

NOTE 5

Crédit Bail et location avec option d'achat (Actif, poste 9)	Débit exercice	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres Variations	Clôture Exercice
Crédit Bail et location avec option d'achat	12 340	2 012	-3 680	188	10 860
VALEUR BRUTE TOTALE	12 340	2 012	-3 680	188	10 860
Amortissements	8 732	1 251	-3 249	183	6 918
VALEUR NETTE COMPTABLE	3 608	761	-431	5	3 942

NOTE 6

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Actif, poste 11)	Débit exercice	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres Variations	Clôture Exercice
Immobilisations logiciels	3 542	920		-122	4 340
Immobilisations en cours	17	0		-17	0
VALEUR BRUTE TOTALE	3 559	920	0	-139	4 340
Amortissements	3 324	188		-117	3 395
VALEUR NETTE COMPTABLE	235	732	0	-22	945

La méthode d'amortissement utilisée pour les Logiciels est le LINEAIRE

La durée d'amortissement des Logiciels est de 3 ans.

NOTE 7

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Actif, poste 12)	Débit exercice	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres Variations	Clôture Exercice
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	7 077	271	0		7 348
VALEUR BRUTE TOTALE	7 077	271	0		7 348
Amortissements	5 843	545			6 388
VALEUR NETTE COMPTABLE	1 234	-274	0		966

La méthode d'amortissement utilisée pour les immobilisations corporelles est le LINEAIRE

La durée d'amortissement des immobilisations Corporelles est de 5 ans

NOTE 8

AUTRES ACTIFS (Actif, poste 15)	2019	2018
Primes versées sur opérations de couverture des risques de taux	623	605
Dépôts Fonds de garantie des dépôts	93	89
Créances fiscales	290	152
Autres créances	72	46
Comptes de stock et emplois divers	0	0
Autres débiteurs divers	3 193	1 374
TOTAL	4 271	2 267

NOTE 9

COMPTES DE REGULARISATION (Actif, poste 18)	2019	2018
Comptes d'encaissement	1 268	2 470
Produits à recevoir DAB	1 692	1 714
Commissions à recevoir et autres comptes de régularisation	1 541	2 513
TOTAL	4 502	6 697

NOTE 10

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT (Passif, poste 2)	2019		2018	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes à vue	0		0	
Dettes rattachées	0		0	
Autres sommes dues	65		1	
TOTAL	65		1	

NOTE 11

DEPOTS RECUS DE LA CLIENTELE (Passif, poste 3)	2019		2018	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes à vue	57 018		34 378	
Comptes d'épargne à régime spécial	4 526		2 668	
Comptes de dépôt à terme inférieur à 3 mois		71 316		93 040
Comptes de dépôt à terme de durée comprise entre 3 mois et 1 an		12 000		12 000
Autres sommes dues	225		233	
Dettes rattachées	2		1	
TOTAL	61 771	83 316	37 281	105 040
	145 687		142 321	

NOTE 12

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE (Passif, poste 4)	2018	2018
TCN GIE ITM Trésorerie	0	0
TCN Personnes physiques	0	0
TCN Personnes morales	0	0
Dettes rattachées	0	0
TOTAL	0	0

NOTE 13

AUTRES PASSIFS (Passif, poste 5)	2019	2018
Primes reçues sur IFAT	0	0
Créditeurs divers	2 209	1 304
Fournisseurs à payer	0	231
Provisions pour congés payés	188	213
TOTAL	2 397	1 747

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2019
 (en milliers d'euros)

NOTE 14

COMPTES DE RÉGULARISATION (Passif, poste 8)	2018	2018
Comptes d'encaissement	388	290
Produits constatés d'avance	67	6
Charges à payer	2 700	3 258
Autres comptes de régularisation	62	296
TOTAL	3 216	3 847

NOTE 15

PROVISIONS (Passif, poste 7)	Débit Exercice	Différence de Change	Dotations	Reprises affectées	Reprises non affectées	Autres Variations	Fin Exercice
Provisions pour charges de retraites	174		46				220
Autres provisions	262			-65			187
TOTAL	426		46	-65	0		407

NOTE 16

EVOLUTION DES FONDS PROPRES (Passif, postes 11 à 18)	Capital	Primes	Réserve Légale	Réévaluation	Report à nouveau	Provisions réglementées	Résultat	Total
Position 31/12/2018	10 080	0	1 008	0	25 853	1	5 514	42 456
Résultat 2019							3 463	3 463
Distribution 2018							-1 008	-1 008
Dotation provisions réglementées						0		0
Affectation résultat 2018					4 506		-4 506	0
Position 31/12/2019	10 080	0	1 008	0	30 359	1	3 463	44 910

Les actionnaires de la Banque Chabrières sont :

- Le Groupement des Mousquetaires Intermarché : 99,99%
- Nombre de parts : 504 000 Actions
- Valeur Nominale : 20€

NOTE 17

Poste	OPERATIONS AVEC LES GROUPES ACTIONNAIRES	Entreprises liées amont		
		2019	2018	
		Groupe ITM	Groupe CASA	Groupe ITM
	<i>Actif</i>			
3	Créances sur les établissements de crédit		9 759	
4	Opérations avec la clientèle			
	<i>Passif</i>			
2	Dettes envers les établissements de crédit		0	
3	Dépôts clientèle	16 000		16 001
4	Dettes représentées par un titre			
	<i>Hors bilan, engagements reçus :</i>			
5	Accord de refinancement			
6	Accord de garantie		26 000	
6	Autres garanties	16 000		16 000

NOTE 18

Poste	VENTILATION DE CERTAINS POSTES Actifs / Passifs selon leur durée résiduelle	< 3 mois	> 3 mois	> 1 an	> 5 ans	TOTAL
			< 1 an	< 5 ans		
	<i>Actif</i>					
3	Créances sur les établissements de crédit	79 284	0			79 284
4	Opérations avec la clientèle	26 045	16 384	40 761	9 498	92 688
5	Obligations & autres titres à revenu fixe	0	0			0
	TOTAL 2019	105 329	16 384	40 761	9 498	171 972
	TOTAL 2018	105 658	15 170	42 336	5 121	168 286
	<i>Passif</i>					
2	Dettes envers les établissements de crédit	65				65
3	Opérations avec la clientèle	133 087	12 000			145 087
4	Emissions de TCN	0	0			0
	TOTAL 2019	133 152	12 000			145 152
	TOTAL 2018	130 322	12 000			142 322
	<i>Hors bilan</i>					
8	Achat d'instruments financiers à terme	3 213	9 688	32 455	8 403	53 758
4	Vente d'instruments financiers à terme					0
	TOTAL 2019	3 213	9 688	32 455	8 403	53 758
	TOTAL 2018	3 789	10 365	32 210	3 049	49 412

NOTE 19 CREDIT BAIL MOBILIER

CREDIT-BAIL & LOCATION avec OPTION D'ACHAT (Actif Poste 9)	Début exercice	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres Variations	Clôture Exercice
Valeur Brute					
Mobilier	12 004	1 098	4 166		8 937
Immobilisations en cours	326	173			499
Créances rattachées					
Créances douteuses compromises	10	10	19		1
Impayés	0		1		-1
TOTAL	12 340	1 281	4 186	0	9 436
Amortissements / Dépréciations					
Mobilier	8 722	1 461	4 063		6 120
Immobilisations en cours					
Créances rattachées					
Créances douteuses	10	10	19		1
Provisions pour dépréciations					
TOTAL	8 732	1 471	4 082		6 121
Valeur Nette Comptable	3 608	-190	104		3 315

NOTE 20 ICNE

Ventilation des Intérêts Courus	2019	2018
ICNE Autres concours à la clientèle	91 210	89 287
dont ICNE Crédits sains	90 071	88 167
dont ICNE Douteux compromis	1 139	1 120
TOTAL	91 210	89 287

NOTE 21

INTERETS & PRODUITS ASSIMILES (Compte de résultat, poste 1)	2019		2018	
	Ets de crédit	Clientèle	Ets de crédit	Clientèle
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	134	326	140	358
Intérêts sur comptes et prêts	0		0	
Intérêts sur crédits clientèle		2 916		3 252
Intérêts sur valeurs reçues en pension	0		0	
Intérêts sur créances douteuses		389		464
Produits sur engagements de financement		110		1
Produits sur engagements de garantie		0		87
Produits sur couvertures des risques de taux				
Autres intérêts et produits assimilés	0		1	
TOTAL	134	3 741	141	4 163
	3 875		4 304	

NOTE 22

INTERETS & CHARGES ASSIMILEES (Compte de résultat, poste 2)	2019		2018	
	Ets de crédit	Clientèle	Ets de crédit	Clientèle
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	29	0	22	0
Intérêts sur comptes et emprunts		10		11
Intérêts sur comptes d'épargne		19		18
Intérêts sur titres de créances négociables		0		0
Charges sur engagements de garantie reçues	507		519	
Charges sur couvertures des risques de taux	168		156	
Intérêts précipitaires partenaire SEP	305		332	
Autres intérêts et charges assimilées	0		0	
TOTAL	1 008	29	1 029	29
	1 038		1 058	

NOTE 23

COMMISSIONS (Compte de résultat, postes 8 & 9)	2019		2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Opérations de trésorerie & interbancaires	6 024	15 553	3 211	11 088
Opérations avec la clientèle	0	5 281	0	4 392
Opérations sur titres	0		0	
Autres commissions	2 836	97	2 875	69
TOTAL	8 860	20 931	6 085	15 549

NOTE 24

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION BANCAIRE (Compte de résultat, poste 14)	2019	2018
Salaires & traitements (1)	2 452	2 539
Charges sociales	922	968
Impôts, taxes et assimilés sur rémunérations	263	0
Autres charges administratives	5 649	4 231
TOTAL	9 286	7 737

(1) Dont SEP Chabrières Sofinco : 72K€ en 2018 et 48K€ en 2019

NOTE 25

COÛT DU RISQUE (Compte de résultat, poste 16)	2019	2018
Dépréciation sur créances douteuses	-2 034	-2 816
Dotations décote	-73	-91
Pertes sur créances irrécupérables provisionnées	-823	-861
Pertes sur créances irrécupérables non provisionnées		0
Reprise de provisions sur créances douteuses	2 677	2 646
Récupération sur créances amorties	128	162
TOTAL COÛT DU RISQUE	-125	-659

Le coût du risque comprend :

Crédits renouvelables : Dépréciation 1 948K€ Reprises 1 989K€ sur l'exercice 2019.

Pertes sur créances 823K€ couvertes par des dépréciations à 100% ; récupération sur créances amorties pour 81K€.

Analyse du coût du risque en K€	CDL* fin de période	Dépréciations					Pertes sur Créances Irrécouvrables (Pertes et Profits)	Récupérations sur Créances Amorties	Transfert relatif au crc 2002-03 art 13*	Coût du Risque Net 31/12/2019
		Stock Provisions Début Période 31-12-18	Dotations Période	Reprises Période	Ajustements hors coût du risque	Stock Provisions Fin Période				
TOTAL		3 434	2 035	2 677	73	2 727	823	128	0	125
BILAN CREDITS BANQUE CHABRIERES (dont déchus)		1 736	86	688		1 134				-602
Crédits Consommation SEP		1 698	1 949	1 989	73	1 593	823	128		728

NOTE 26

ANALYSE DE LA CHARGE FISCALE (Compte de résultat, poste 18)	2019	2018
Résultat net comptable hors impôts sur les bénéfices	5 238	6 497
IFA		
Ecart de valeurs liquidatives		
Produits de l'exercice provisoirement non imposables	-291	-3 827
Charges de l'exercice provisoirement non déductibles	724	352
RESULTAT FISCAL IMPOSÉ AU TAUX COURANT	5 671	3 021
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	1 775	983

NOTE 27

Opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt (marchés de gré à gré - en milliers d'euros)

Montant des capitaux engagés	2019		
	Nbre contrats	Coût de Remplacement	Notionnels
Caps et Collars			
Macro Couverture globale	36	46	53 758
Etablissement de crédit résident	36	46	53 758
Vente couverture affectée	0	0	0
Etablissement de crédit résident	0	0	0
Autres opérations			
Total Caps et Collars	36	46	53 758

NOTE 28

EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	2019	2018
Employés	17	19
Cadres	25	25
TOTAL	42	44

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2019

(en milliers d'euros)

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Articles 133-135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

Données en Euros

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
* Capital social	10 080 000	10 080 000	10 080 000	10 080 000	10 080 000
* Nombre des actions ordinaires existantes	504 000	504 000	504 000	504 000	504 000
* Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
* Nombre maximum d'actions futures à créer					
. Par conversion d'obligations					
. Par exercice de droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
* Chiffre d'affaires hors taxes	17 314 184	16 631 569	17 224 161	20 370 779	26 595 872
* Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 908 453	5 239 370	5 812 142	10 211 678	8 015 930
* Impôts sur les bénéfices	980 480	859 494	941 986	982 992	1 775 451
* Participation des salariés due au titre de l'exercice					
* Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 976 801	1 804 868	1 975 993	5 513 637	3 462 569
* Résultat distribué	1 008 000	1 008 000	1 008 000	1 008 000	0
RESULTATS PAR ACTION					
* Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	9,78	8,69	9,66	18,31	12,38
* Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3,92	3,58	3,92	10,94	6,87
* Dividende net attribué à chaque action	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
PERSONNEL					
* Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	36	36	35	42	42
* Montant de la masse salariale de l'exercice	1 825 110	1 718 528	1 798 296	2 073 683	2 129 462
* Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales)	1 096 128	1 060 728	1 117 410	968 270	1 184 859